

**PROCÈS-VERBAL
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE DU GRAND-CHÊNE
TENUE LE 27 AVRIL 2016 À 19h00
PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES**

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mme Martine Bourbeau, présidente
Mme Geneviève Veerasarn, représentante au Comité de parents
Mme Catherine Moreau, parent
M. Éric Bussière, trésorier
Mme Catherine-Julie Labelle, parent
Mme Valérie Auger, enseignante
Mme Pascale Larochelle, enseignante
Mme Catherine Camerlain, enseignante
Mme Nathalie Poirier, technicienne en service de garde

PARTICIPAIT ÉGALEMENT :

Mme Joanne Morin, directrice

1. Ouverture de la séance à 19h05

1.1 Accueil des participants

Mme Martine Bourbeau accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance.

1.2 Secrétariat

Le secrétariat est assumé par Catherine-Julie Labelle

CÉ # 15-16-027 1.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Mme Catherine Moreau et secondé par M. Éric Bussière que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

Adopté à l'unanimité.

CÉ # 15-16-028 1.4 Lecture et adoption du procès-verbal du 23 mars 2016

Il est proposé par M. Éric Bussière et secondé par Valérie Auger que le procès-verbal de la dernière séance du Conseil d'établissement du 23 mars 2016 soit adopté tel quel.

Adopté à l'unanimité.

1.5 Suivi au procès-verbal de la rencontre du 23 mars 2016

Le suivi se fera à travers les points qui seront discutés pendant la rencontre.

1.6 Parole au public

Les 3 parents présents expriment leurs inquiétudes face au transfert des élèves de maternelle et du 1er cycle. Les parents ont reçu des lettres de transfert volontaire et ils se posent des questions. Mme Bourbeau entend bien leurs préoccupations, mais elle explique que le mandat du CE n'est pas de discuter du processus de transfert d'école lors du surplus d'élèves. Par ailleurs, nous allons discuter de l'organisation scolaire au point 3.3.

2. Affaires nouvelles

CÉ # 15-16-029 2.1 Principes d'encadrement des frais scolaires et activités complémentaires

Le document qui présente les principes d'encadrement des frais scolaires et activités complémentaires est présenté. Mme Nathalie Poirier propose l'approbation du document et secondé par M. Éric Buissière.
Adopté à l'unanimité.

CÉ # 15-16-030 2.2 Composition du CÉ

Pour l'an prochain, il est proposé qu'il y ait 4 membres parents et 4 membres du personnel scolaire. Après discussion, Mme Catherine Camerlain propose l'approbation et est secondé par Mme Catherine Moreau. Il est à noter que M. Éric Buissière était contre puisque selon lui, les membres parents ont plusieurs tâches à accomplir et c'est bien d'être plusieurs pour répartir.
Adopté à la majorité. Un vote contre.

3. Informations

3.1 Frais aux dîneurs et service de garde

Pour souligner la semaine des services de garde (16 au 20 mai), des activités de type « Fort Boyard » seront organisées mardi, mercredi et jeudi en après-midi. Jeudi soir, il y aura aussi un petit 5 à 6 avec les parents.

3.2 Accueil préscolaire

L'accueil se fera le 2 juin avec la participation des élèves de maternelle actuels.

3.3 Organisation scolaire

Mme Morin met à jour les informations à ce sujet. Il y aura une nouvelle classe spécialisée pour les élèves de 5 ans ayant des difficultés de langage (déficience

langagière sévère). Pour l'instant, il y a des élèves en surplus en maternelle, en 1^{re} année et en 2^e année.

Préscolaire : 31

1^{re} : 32

2^e : 36

3^e : 26

4^e : 38

5^e : 43

6^e : 42

3.4 Atelier pour les parents

Comment prévenir l'anxiété chez les enfants et les aider à gérer cette problématique?

Une formation présentée par la psychoéducatrice et le psychologue sera offerte aux parents des élèves qui ont cette difficulté. Cette formation sera ensuite offerte à tous les parents, si possible.

3.5 Enquête PIRLS

Programme international de recherche en lecture scolaire. Plusieurs écoles dans différents pays sont ciblées et l'école du Grand-Chêne a été choisie pour représenter le Québec. Les élèves de 4^e année ont passé un test en lecture. Le but de cette recherche est de sortir des statistiques qui aident à faire ressortir les pratiques pédagogiques efficaces. Les résultats seront connus éventuellement.

4. Parole aux divers représentants

4.1 Comité de parents

La dernière réunion a été annulée et il n'y a pas vraiment de nouveau contenu.

4.2 Responsable du service de garde

Mme Poirier veut souligner que son équipe travaille très fort pour les élèves et qu'ils forment une belle équipe.

4.3 Représentant des enseignants

-Les enseignants déplorent la baisse du nombre d'élèves et du changement de l'organisation scolaire. Cette baisse n'est pas souhaitable pour eux et les classes multi-niveaux n'est pas un choix pédagogique idéal, mais une réalité économique. La perte d'un groupe de maternelle est déplorable.

-Merci à Caroline Audet pour l'affiche de la course des sentiers.

-Mme Catherine Camerlain tient à souligner le travail exceptionnel de M. Marc Boivin (enseignant d'éducation physique) pour son implication dans les activités sportives parascolaires (tournoi de volleyball/athlétisme) et la pratique pour la course des sentiers. Son travail est fort apprécié de tous. Il y aura un spectacle de musique le 12 mai prochain.

-Un rappel est fait au sujet de la politesse et du civisme envers les membres du personnel de l'école et surtout envers Mme Geneviève Langlois, la secrétaire de l'établissement. Elle est en première ligne et reçoit les plaintes et les récriminations, mais surtout accueille les gens.

4.4 OPP

La course des sentiers est dimanche prochain, le 1^{er} mai. Il y aura environ 300 participants qui feront la course. Le nombre de bénévoles a beaucoup diminué et le comité a dû faire plusieurs rappels.

Le souper BBQ 16 juin. En cas de mauvais temps, il sera reporté au 15 juin.

4.5 Personnel de soutien

Pas de représentant.

4.6 Carrière du Mont-Bruno

M. Éric Bussière participera à une rencontre au début du mois de mai.

4.7 Autres sujets

4.8 Évaluation de la rencontre

4.9 Prochaine rencontre le 25 mai 2016

CÉ # 15-16-031 5. Levée de l'assemblée

Levée de l'assemblée proposée par Mme Catherine Moreau et est secondé par M. Éric Bussière.

Levée de l'assemblée à 21h14

-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-